



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mercredi 9 février 2022
18h30 - 20h30

Lieu : Maison Citoyenne de la Naspe

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

AUTHESSERRE Jean-Louis
BONNET Catherine

CLERC Christian

DERIEMONT Romane
*Responsable Maison Citoyenne
de la Naspe*

LACAN Maxime

SAUNE Jean-Marc

EXCUSÉ·E·S

FLEIRE Jean-Pierre

BARTHES Laetitia
BOUILLE Dominique

COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier

DIDON Vincent

RIAUX Mariame

LEBEAU Virginie

BERTHIER Brigitte
CLEMENT Sophie
DELESALLE Nathalie
*Responsable Pôle
Participation Citoyenne -
Tiers-Lieux Citoyens-*

GRECO Éric

ROUQUETTE Geneviève
Association MAC ADAM

ZEGUILE Pascale

Ordre du jour

- Appel à bénévolat -Ciné-ma différence
- Convention d'occupation de la salle d'activités de la Maison Citoyenne de la Naspe
- Les groupes -retour sur les premières rencontres entre les membres-

La présence de Nathalie DELESALLE, responsable du pôle Participation citoyenne et Tiers-lieux citoyens et de Romane DERIEMONT, responsable de la Maison citoyenne de la Naspe, nouvellement arrivées dans la Collectivité, invite les participants à faire un tour de table afin de pouvoir procéder aux présentations de chacun. La réunion débute dans la continuité.

I. L'actualité du Comité

Appel à bénévolat -Ciné-ma différence

La mission HANDICAP de la Ville lance un appel à bénévoles dans le cadre du dispositif Ciné-ma différence. C'est un réseau national proposant des séances de cinéma tout public avec un accueil accessible à des personnes en situation d'handicap (autisme, polyhandicap...), souvent exclues des loisirs culturels, ainsi qu'à leurs familles.

Ces séances ont lieu le week-end, au Cinéma le Grand Central comportant une salle accessible. Des aménagements techniques et un accueil chaleureux sont proposés : lumière s'éteignant doucement, son abaissé pour ne pas agresser des personnes pouvant souffrir d'hyperacousie, accompagnement du public.

L'accueil du public se fait sans discontinuité : depuis l'entrée dans le cinéma jusqu'à la caisse, puis tout le long du trajet jusqu'au fauteuil de cinéma.

Le rôle des bénévoles :

- **Accueillir, aider** à s'installer et à patienter en attendant le démarrage du film,
- **Donner aux spectateurs sans handicap une rapide information.**

Le déroulé de la séance se décline comme suit :

- 13h45 : rendez-vous au Cinéma pour la préparation
- 14h00 : accueil du public
- 14h30 : début du film.

Durant la séance, les bénévoles sont répartis dans toute la salle, de façon à avoir une vision périphérique et à pouvoir ainsi anticiper les réactions. Ils sont prêts à intervenir, pour **expliquer, rassurer, accompagner** et plus généralement faire en sorte que chacun se sente bien **-il ne s'agit en aucun cas de remplacer la famille ou les accompagnants -**.

Prochains rendez-vous de l'année :

- Samedi 12 mars -film à définir-
- Samedi 9 avril -film à définir-
- Samedi 14 mai -film à définir-
- Samedi 11 juin -film à définir-

Une séance d'information collective sera organisée à l'attention des nouveaux bénévoles par Lucile BEC -Responsable Mission HANDICAP de la Ville de COLOMIERS-

=> les membres du Comité de quartier intéressés par cette action de bénévolat sont invités à contacter le Pôle Participation Citoyenne par le biais du Correspondant de quartier.

Etude Centre Cœur de Ville

Deux membres du Comité ont participé à la réunion publique du 8 février -salle Gascogne-. Cette réunion a été appréciée, et suscite l'intérêt de participer aux ateliers-projets proposés dans le cadre de cette étude. Le diaporama de présentation sera prochainement disponible sur la plateforme dédiée. <https://www.colomiers-coeurdevie.fr/>

Nuisances/incivilités stade André ROUX -ASPTT-

Des incivilités et des nuisances sont signalées par un membre du Comité. Il a contacté plusieurs fois les services de Police Municipale et de Tranquillité Publique, mais ces nuisances perdurent.

=> Anne-Lise COHEN prend note et informe les services concernés. Pour information, la Police Municipale est intervenue plus d'une centaine de fois sur le stade André ROUX qui jouxte le stade ASPTT. Des passages récurrents ont été organisés, et des interventions sur appel sont faites notamment lors des signalements de franchissement des clôtures. Il a été demandé d'intervenir également sur la réparation des clôtures endommagées.

II. Convention d'occupation de la salle de la Maison Citoyenne de la Naspe

La convention d'occupation est rédigée et portée en signature, à réception elle sera signée par les membres-référents désignés : Dominique BOUILLE et Christian CLERC.

Elle stipule que la salle de la Maison Citoyenne est à disposition du Comité de quartier les mardis, mercredis, jeudis de 19h à 21h30. Le choix de proposer au Comité la mise à disposition de la salle sur plusieurs créneaux facilite l'organisation autonome du Comité, en effet la mise à disposition d'un seul créneau peut empêcher la venue de membres. Les clés seront à disposition chez les gardiens en Mairie, il conviendra de venir les chercher en amont de la réunion prévue et de les ramener dès que celle-ci est terminée. Une fiche récapitulant la procédure de retrait de clés, et les codes alarmes sera mise à disposition des membres-référents.

Les membres s'accordent à dire que de venir en Mairie chercher et ramener les clés peut représenter une contrainte car elle se trouve assez éloignée de leur lieu de résidence et de la Maison Citoyenne. De plus, pour des raisons pratiques -professionnelles-, venir à la Maison Citoyenne leur semble plus adapté. => *la demande de mise à disposition d'un jeu de clé pour le Comité de quartier au sein de la Maison Citoyenne est à établir auprès du Pôle Vie Citoyenne et Solidarités. Le Pôle Participation Citoyenne se charge de cette démarche ainsi que de la demande de fabrication de clés. Cette organisation pourrait être déclinée sur l'ensemble des Maisons Citoyennes et pour tous les Comités de quartier.*

Anne-Lise COHEN demande que le Comité informe le Pôle Participation Citoyenne de leur tenue de réunion, en terme d'organisation, il conviendrait que les membres puissent construire un

calendrier. Un format numérique vierge de calendrier sera mis à disposition sur le CLOUD du Comité permettant ainsi une meilleure visibilité de son organisation. Anne-Lise COHEN rappelle que le Comité est accueilli dans un établissement recevant du public, qu'il est donc actuellement soumis à des règles sanitaires. Un kit de désinfection sera mis à disposition du Comité de quartier afin de garantir le respect du protocole établi.

III. Les groupes -retour sur les premières rencontres entre les membres-

Les groupes par thématiques créés lors du temps de réunion précédent se sont réunis entre eux afin de commencer à construire une réflexion commune. Les comptes-rendus ont été établis par les membres et transmis au Pôle Participation Citoyenne.

Groupe Aménagement -26 janvier-

3 axes majeurs d'activités sont retenus par le groupe :

- L'aménagement de l'aire du Bassac/Aussonelle
- Les diagnostics en marchant
- Les modes doux sur le territoire

Aire du Bassac/Aussonelle

Lors du précédent Comité de quartier, cette zone a fait l'objet d'un avant-projet d'aménagement suite aux constats établis d'occupation de la zone par les gens du voyage, et d'un manque d'accessibilité à des équipements de loisirs pour les habitants de ce secteur. La problématique d'occupation de l'espace par les gens du voyage a été résolue par la mise en places de gros rochers empêchant le passage. L'ouverture les weekends et vacances scolaires des équipements sportifs du groupe scolaire George SAND est effective. La classification de cette zone ZN -Zone Naturelle-contraint les aménagements possibles.

Le Comité de quartier souhaite pouvoir réfléchir à des aménagements légers de type déambulations, sentiers légers, sur cet espace, sans l'impacter fortement. Les membres souhaitent également savoir quels sont les projets prévus sur ce secteur notamment en lien avec la thématique de la Ville Fertile => *en attente de précisions quant à ces projets par les services de la Ville.*

Une partie de ce secteur est commune avec le territoire du Comité de quartier du Pigeonnier, le Comité demande s'il est possible de pouvoir travailler en commun, de bénéficier du retour d'expérience du Comité du Pigeonnier sur le projet d'aménagement du Perget. Anne-Lise COHEN précise que ce temps peut être envisageable dans un second temps. En effet, les comités de quartier sont dans une phase d'appropriation de leurs thématiques respectives, de leurs projets. Il convient donc de pouvoir laisser du temps à chacun d'avancer dans leur propre réflexion avant de proposer un éventuel partenariat sur un territoire commun.

Il convient, tout d'abord de :

- Pouvoir définir le cadre règlementaire exact de cette zone : sa classification, les contraintes induites.
- Définir ce qui relève du domaine public et du domaine privé
- Connaître les projets à venir sur ce secteur.

Cela permettra de définir dans quel cadre précis le Comité pourra s'inscrire, et construire des actions en cohérence avec le développement de ce secteur. Toutefois des actions de nettoyage peuvent être d'ores et déjà organisées car des secteurs notamment en proximité du cimetière font l'objet de dépôts sauvages.

=> *Organisation d'une visite sur site aux beaux jours à prévoir.*

Les diagnostics en marchant

Le Comité de quartier souhaite pouvoir organiser des diagnostics en marchant afin de créer du lien avec les riverains et identifier les problématiques :

- D'éclairage public
- De discontinuité et d'aménagement de mode doux
- De mobilier urbain
- D'aires de tri

Les diagnostics sont prévus pour le printemps. Anne-Lise COHEN propose que les deux zones Bassac/Aussonelle et Chemin Saint-Jean/Sélery pourraient être les zones prioritaires pour faire des diagnostics en marchant permettant ainsi de relever les atouts/manques de ces lieux.

Les modes doux sur le territoire

La réflexion porte sur le Chemin Saint-Jean et le Chemin de Sélery. Beaucoup de promeneurs utilisent ces deux chemins, le chemin de Sélery en particulier s'avère dangereux pour les cyclistes en raison de la présence d'une séparation béton entre les voies.

Pour information, en 2015, les riverains s'étaient exprimés de façon défavorable quant aux aménagements prévus -installation de chicanes pour réduire la vitesse par ex.-

Groupe Environnement -26 janvier-

Le Comité de quartier souhaite pouvoir rencontrer les élu.e.s en charge de cette thématique afin de pouvoir contribuer en cohérence avec le portage politique. La demande d'un rendez-vous est faite auprès du Cabinet du Maire => *dans l'attente d'un rendez-vous.*

Groupe Animation -2 février-

Le Comité de quartier s'est exprimé sur l'organisation, la mise en œuvre de 4 actions sur le territoire :

- Organiser des activités durant la période de Noël. Balades en poney en partenariat avec le Poney Club de Colomiers Equivert, ateliers-crétatifs à la Maison citoyenne animé par Mme Brigitte BERTHIER -pain d'épices-
- Pour le World Clean Up Day, organiser des activités ludiques, un temps de repas, dans la continuité de la manifestation pour favoriser les rencontres et l'engagement des

personnes. Le lieu envisagé serait sur le parking du cimetière, en proximité de l'aire du Bassac/Aussonelle.

- Retravailler l'idée de mettre en place le marché de la Naspe le dimanche matin, le Comité de quartier pourrait chercher des marchands en circuits-courts pour relancer la dynamique.
- Créer une programmation culturelle et artistique dans le territoire avec les habitants/ressources du quartier.

Pour favoriser la mise en œuvre de ces actions, le lien avec la Maison Citoyenne est indispensable. Romane DERIEMONT, responsable de la Maison Citoyenne de la Naspe informe que le Comité d'Usagers va être mobilisé, elle souhaite pouvoir créer des espaces d'expressions habitants/comité de quartier/comité d'usagers afin de faciliter l'interconnaissance de chacun.

Groupe Communication

La communication interne du Comité de quartier via WhatsApp et le Cloud fonctionne bien. Une formation d'utilisation du Cloud est prévue lors du prochain temps de réunion en présence du Pôle Participation Citoyenne.

Le groupe doit commencer à réfléchir à un texte de présentation du Comité à insérer sur leur livret. La carte du territoire du Comité présentant le tissu associatif, les équipements du territoire sera mis sur le Cloud.

Une réunion avec le Service Communication présentant l'ensemble des outils mis à disposition des Comités est prévue pour la fin mars => *date à définir*.

La prochaine réunion du Comité de quartier est fixée au 9 mars, Anne-Lise COHEN amènera l'appareil à photo du Pôle pour faire les photos de groupe et individuelles.

Fin de réunion 20h30
